

L'an deux mil quinze, le six mai à dix-neuf heures quinze, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni en session extraordinaire, sous la présidence de Monsieur Thierry BLASZEZYK, Maire.

**Date de convocation du conseil municipal** : 30 avril 2015

**Présents** : T. BLASZEZYK, J. BOULERNE, B. COURDE, J. DARJO, S. DAVID, N. LE DANNOIS, F. GORCE, , O. CHEVOLEAU, C. THUREAU-BLUMBERG, I. PROTEAU, , N. HELE (CHAMARD), A. BERNARD

**Absents excusés** : D. BROUSSE donne pouvoir à N. LE DANNOIS

JC. GUERAIN R. ZAPATA

**Secrétaire** : O. CHEVOLEAU

**1.-. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 08 avril 2015**

Le compte rendu est modifié comme suit :

- point 6 éclairage commune : il fallait lire Mr Miratanga de Citéos, puis une subvention de l'Ademe peut être obtenue mais il faut changer de catégorie.
- Point 7 projet éradication pigeons : il fallait lire un arrêté pour chasse au fusil à air comprimé.
- Point 14 point sur l'Alsh : lire garderie matin et soir et mercredi après midi.
- Point 16 : lire Mme Nicole Hèle ira à la réunion du FDGDON, puis Mme Sophie David fait part au conseil que le jour des élections une personne lui a signalé des chenilles.

Le reste est approuvé à l'unanimité.

**2.-. SOLUTIONS POUR ELIMINATION DES PIGEONS**

M. le Maire laisse la parole à Mme Nicole Hèle en charge de ce dossier. Elle fait part de sa rencontre le 16 avril avec Mr BORGEOU, Fauconnier. Celui-ci lui indique que les pigeons appartiennent au propriétaire du lieu où ils nichent. Ce propriétaire doit faire un courrier demandant l'éradication. Le fauconnier pourra déposer de cages à cliquet pour les attraper moyennant un cout de 78 € par cage + 25 € de frais. Les pigeons attrapés seront remis au fauconnier. M. le Maire demande au Conseil ce qui pourrait se faire et propose à Mme Hèle de se renseigner auprès de l'association des Maires. Ensuite un courrier sera fait au propriétaire du local.

**3.-. DEMANDE SUBVENTION A MME LA DEPUTEE**

M. le Maire fait part au Conseil que le projet de restauration et extension du groupe scolaire est en cours et que le coût de ces travaux s'élève à 930 601 € HT. Compte tenu de l'importance de l'opération, elle sera divisée en 2 tranches fonctionnelles : la deuxième tranche en 2015 pour un coût de 328 444 € HT.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- sollicite une subvention d'un montant de 40 000 € au titre de la réserve parlementaire 2016 pour le financement de la deuxième tranche,
- dit que cette opération est inscrite au budget 2015,
- adopte le plan de financement suivant :

	<b>Sollicitée ou acquis</b>	<b>Taux</b>	<b>Montant subvention</b>
Etat – DETR 2016 tranche 2	Sollicitée	25.00 %	82 111
Fond Parlementaire Assemblée	sollicitée	12.18 %	40 000
Conseil Général	acquis	21.40 %	70 303
Région (fril)	Sollicitée	15.22 %	50 000
Emprunt	sollicité	26.20 %	86 030
<b>TOTAL HT</b>			<b>328 444</b>

#### 4.-. POINT SUR LE FUTUR LOTISSEMENT

M. le Maire informe le conseil que le projet avance normalement. Un courrier de la Préfecture a été reçu approuvant la modification du PLU.

#### 5.-. POINT SUR LES T.A.P

M. le Maire laisse la parole à Mme Jacqueline Boulerne qui fait part que les TAP, la garderie et le transport scolaire seront pris en charge par le personnel communal (Mmes David, Roy, Chevoleau et Thibaut) jusqu'à la fin de l'année scolaire. Cette dépense n'était pas prévue au Budget. Une subvention sera demandée à la CDC. Après l'assemblée générale de l'Alsh, il faudra prévoir la rentrée prochaine. Une réunion avec les enseignants, les municipalités du RPI restera à organiser.

#### 6.-. SUBVENTIONS 2015

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal les subventions suivantes :

Football Club Aunisien	200,00 €
ADCS OCCE 17 (Coopérative scolaire de Vouhé)	900,00 €

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de verser ces subventions.

#### 7.-. CEREMONIE DU 8 MAI

M. le Maire indique que la cérémonie aura lieu à 11 h. Un verre de l'amitié sera servi à l'issue de la cérémonie.

#### 8.-. PROCHAIN CONSEIL

Le prochain conseil aura lieu le jeudi 18 juin à 19 h 30.

#### 9.-. QUESTIONS DIVERSES

- Mme Sophie DAVID signale un problème de haie au lotissement de la Chaume Olive. Les racines des arbres passent sous la murette et la fissurent. Mme Courdé ira voir. Elle fait part que des déchets sauvages ont été trouvés au Chauffage.
- Mme Nicole HELE informe le conseil qu'elle a assisté à la réunion sur l'inventaire des zones humides organisée par le Pays d'Aunis. Un état a été fait de ce qui existe sur la commune. Un compte rendu nous sera transmis.
- Mme Jacqueline BOULERNE signale qu'elle a déposé plainte à la gendarmerie pour Le dépôt de déchets sauvages au chauffage. A l'avenir, l'agent de la commune ramassera Les sacs et la gendarmerie viendra constater et ouvrir les sacs pour connaître l'identité Du propriétaire.
- Mme Joëlle DARJO signale qu'un chien a aboyé tout le week end dans son quartier. Elle rappelle que la fête des jardins « un jeudi à la campagne » aura le jeudi de l'ascension 14 mai. La Marche Gauloise aura lieu le samedi 13 juin ;

La séance est levée à 21 h 45.

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme

Le Maire,  
Thierry BLASZEZYK

